



Csg retenue anormalement sur revenus differes

Par **oberkville**, le **29/06/2010** à **19:06**

Bonjour,

Je viens de percevoir un rappel de pensions concernant l'année 2009 (2e et 3e trimestre non payé, suite erreur organisme de prévoyance).

Si j'avais perçu celles-ci en temps voulu, répondant aux critères d'exonération requis, je n'aurais pas payé de CSG/CRDS.

Or, cette année ne répondant plus à ces conditions, l'organisme m'a retenu 7,1% de csg/crds sur ce rappel.

Je ne trouve pas cela normal! Y AURAIT-IL UNE BONNE ÂME POUR ME CONSEILLER OU ME DONNER SON AVIS?

Avec tous mes remerciements par avance.

gv